

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE DOUZE DECEMBRE (12/12/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 06 décembre octobre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS** : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES** : 9

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Mme Danièle SCHATTEL), Mme Marie-Line DESCAMPS (représentée par M. Romain LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Mme Arlette CAZORLA), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Mme Any DELCHER), Mme Laure POUTEAU (représentée par M. Guy LOURMEDE), M. Frédéric GENRIES (représenté par Mme Jessie COTINET), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par M. Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (représenté par Mme Marie CAVALIE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

20 – 12 décembre 2023

### ***20. Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2024-2029***

Rapporteur : Monsieur Romain LOPEZ.

**Considérant** l'absence d'équilibre territorial dans la répartition des nouvelles structures d'accueil des gens du Voyage au détriment de Terres des Confluences ;

**Considérant** le laxisme de l'Etat concernant le non-respect de la loi dans les usages des aires actuelles ;

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,**  
**DUPARC, LORENZO, VELA),**

**EMET** un avis défavorable au schéma départemental d'accueil des gens du voyage

**DEMANDE** que le schéma priorise l'insertion des gens du voyage dans le logement social de droit commun au lieu de créer 28 terrains familiaux sur la communauté de communes Terres des Confluences

**DEMANDE** à l'Etat de faire respecter la législation en matière d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage

**CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre l'avis au préfet de Tarn-et-Garonne et au président du Conseil départemental, tenus d'élaborer conjointement le schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;

Pour copie conforme  
Moissac, le 13 décembre 2023

Le Maire,  
  
Roman LOPEZ

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Moissac, Tarn-et-Garonne. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC', 'TARN-ET-GARONNE', and the number '82000278'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the right.

Le secrétaire de séance,

  
Any DELCHER

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Any DELCHER', written over a faint, illegible stamp.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :